



**HAL**  
open science

# Les spectacles forains dans les fêtes de cour et les fêtes privées au XVIIIe siècle

Dominique Quero

► **To cite this version:**

Dominique Quero. Les spectacles forains dans les fêtes de cour et les fêtes privées au XVIIIe siècle. Pauline Beaucé; Bertrand Porot; Cyril Triolaire. Spectacles et artistes forains XVIIe-XIXe siècles : identités, espaces et circulations, “ Sports, acteurs et représentations ” (16), Éditions et presses universitaires de Reims, pp.95-113, 2024, 978237496219. hal-04743807

**HAL Id: hal-04743807**

**<https://hal.univ-reims.fr/hal-04743807v1>**

Submitted on 18 Oct 2024






**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

## Les spectacles forains dans les fêtes de cour et les fêtes privées au XVIII<sup>e</sup> siècle

 <p>Sport, acteurs et représentations n° 16</p> <p>Spectacles et artistes forains XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles Identités, espaces et circulations</p> <p>sous la direction de Pauline Beaucé, Bertrand Porot et Cyril Triolaire</p>	Auteur(s)	Dominique QUÉRO 
	Titre du volume	Spectacles et artistes forains (XVII <sup>e</sup> -XIX <sup>e</sup> siècles)
	Directeur(s) du volume	Pauline BEAUCÉ  Bertrand POROT  Cyril TRIOLAIRE
	ISBN	978-2-37496-219-1 (PDF)
	Collection	Sport, acteurs, représentations ; 16 ISSN 2427-6839
	Édition	ÉPURE - Éditions et presses universitaires de Reims, oct. 2024
	Pages	95-113
	Licence	Ce document est mis à disposition selon les termes de la licence <i>Creative Commons</i> attribution, pas d'utilisation commerciale 4.0 international 

Les ÉPURE favorisent l'accès ouvert aux résultats de la recherche (*Open Access*) en proposant à leurs auteurs une politique d'auto-archivage plus favorable que les dispositions de l'article 30 de [la loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique](#), en autorisant le dépôt [dans HAL-URCA](#) de la version PDF éditeur de la contribution, qu'elle soit publiée dans une revue ou dans un ouvrage collectif, sans embargo.

# Les spectacles forains dans les fêtes de cour et les fêtes privées au XVIII<sup>e</sup> siècle

Dominique Quéro

Université de Reims Champagne-Ardenne, CRIMEL UR 3311

---

Si, au XVIII<sup>e</sup> siècle, les « Grands » ne dédaignent pas d'assister aux « petits spectacles de la Foire », il arrive souvent que des artistes forains soient mis à contribution dans des fêtes de cour ou des fêtes privées, lesquelles peuvent même, à l'occasion, proposer la reconstitution d'une foire avec ses boutiques et divertissements de toutes sortes. Tel est le double constat qui a motivé le sujet de cette intervention, en partant de Reims ou, plus exactement, des festivités organisées début novembre 1722 pour Louis XV à son retour de la ville du sacre. Car non seulement le jeune roi avait été fort « divertie par la variété des spectacles et des amusements » de la « Foire que M. le duc d'Orléans avait fait préparer avec magnificence [...] dans la cour intérieure du château » de Villers-Cotterets<sup>1</sup>, mais « on se servit des sauteurs, des danseurs de corde et des voltigeurs de la Foire à la fête que M. le Duc [de Bourbon lui] donna [ensuite] à Chantilly<sup>2</sup> ». Nous commencerons donc par relever la présence des forains à la Cour ou chez les Grands – à Chantilly, Saint-Ouen, Choisy, Versailles ou Fontainebleau – avant de nous intéresser de plus près aux foires reconstituées à Villers-Cotterêts ou encore Versailles, ainsi qu'à celle organisée en 1750 à Étiolles, sous le titre de *La Foire du Parnasse*.

Après avoir évoqué la Foire Saint-Laurent 1722, les *Mémoires pour servir à l'histoire des spectacles de la Foire* prennent soin de rappeler que « tout le monde sait les magnifiques Fêtes que Monseigneur le duc

---

1. *Le Mercure de novembre 1722*, vol. 2, p. 64 et p. 52.

2. *Anecdotes dramatiques* de LA PORTE ET CLÉMENT, Paris, Veuve Duchesne, 1771, t. 1, p. 383.

d'Orléans et M. le Duc [de Bourbon] donnèrent au Roi à son retour de Reims », puis reproduisent une longue citation du *Mercur de France* qui, « en parlant de la Fête de Chantilly, fait mention d'un divertissement, où les sauteurs et les danseurs de corde parurent<sup>3</sup> » :

Lorsque le Roi fut entré dans la dernière pièce de la Ménagerie, le Sieur Aubert, musicien, représentant Orphée, placé sur une espèce de théâtre ingénieusement décoré, attira par les sons enchantés de son violon, des animaux pareils à ceux que Sa Majesté venait de voir dans la Ménagerie, qui sortaient de deux bosquets de lauriers. C'étaient des sauteurs et voltigeurs parfaitement déguisés en lions, tigres, léopards, ours, etc., lesquels imitaient, d'une manière surprenante, non seulement la figure de ces animaux, mais encore leur allure, leurs sauts, leurs cris. Tout d'un coup un bruit éclatant de cors de chasse troubla tous ces animaux, et les épouvanta d'une manière tout-à-fait divertissante. Des chiens poursuivaient l'ours, qui cherchant un asile, grimpa sur plusieurs arbres ; et voltigeant de l'un à l'autre, se réfugia sur une corde, qui donna lieu à faire paraître la souplesse et l'agilité du faux ours, tandis que ses camarades faisaient divers tours et divers sauts, avec une adresse et une légèreté admirables, en conservant toujours le caractère des animaux qu'ils représentaient<sup>4</sup>.

La chronique insérée dans le *Mercur* retrace, comme le récit qu'en publie un certain Faure<sup>5</sup>, ces festivités se déroulant à Chantilly du 4 au 8 novembre 1722, et tout particulièrement le 5 où, après les divertissements forains à la Ménagerie, le Roi assiste à l'Orangerie au *Ballet des vingt-quatre heures*, « ambigue comique » de l'acteur-auteur Legrand (avec

---

3. *Mémoires pour servir à l'histoire des spectacles de la Foire, par un acteur forain*, Paris, Briasson, 1743, t. II, p. 9-10. Il est déjà fait allusion à ces festivités, à propos des débuts en 1700 d'Antony (dit de Sceaux), « le plus parfait danseur de corde qu'on ait vu en France », « nommé pour la Fête de Chantilly, que M. le Duc donna au Roi à son retour de Reims » (*Ibid.*, t. I, p. 21).

4. *Ibid.*, t. II, p. 10-11. Les *Mémoires* citent ici le *Mercur* de novembre 1722, vol. 2, p. 91-92.

5. *La Fête royale donnée à Sa Majesté par S. A. S. Mgr le Duc de Bourbon à Chantilly le 4, le 5, le 6, le 7 et le 8 novembre 1722. Où l'on verra un détail de tout ce qui s'est passé de curieux et qu'on n'a point imprimé dans les relations. Par M. Faure*, Paris, Bouillerot et Barrois, 1722.

musique d'Aubert et danses de Blondy), « représenté par l'Académie Royale de Musique, [et par] les Comédiens Français et Italiens<sup>6</sup> ».

Trente ans après se produisent encore devant le Roi des danseurs de corde et des voltigeurs, par exemple à Saint-Ouen chez le prince de Soubise, où ils sont associés à des acteurs de l'Opéra-Comique :

Le 4 [septembre 1752], des danseurs de corde et des voltigeurs commencèrent leurs exercices sur différentes cordes attachées aux arbres, ce qui offrit un coup d'œil aussi singulier qu'agréable. Pendant que le Roi était occupé de ce spectacle, une danse en rond de plusieurs paysans de Saint-Ouen, auxquels s'étaient joints quelques acteurs de l'Opéra-Comique, attira de l'autre côté du jardin l'attention de Sa Majesté. La danse, en s'éloignant insensiblement, conduisit le Roi à un théâtre pratiqué dans un enfoncement. À l'approche de Sa Majesté, un nombreux orchestre se fit entendre, et annonça un divertissement d'un autre genre. Les acteurs de l'Opéra-Comique jouèrent quelques scènes composées sur la convalescence de Monseigneur le Dauphin. Elles furent suivies d'un Ballet, exécuté par les Danseurs Italiens, et d'une représentation de la pièce intitulée *Le Poirier*<sup>7</sup>.

Deux semaines plus tard, « il y eut aussi des voltigeurs [et] danseurs de corde » à l'occasion de la « fort jolie fête<sup>8</sup> » donnée au château de Choisy, où se retrouvent encore, vingt ans après, des entrepreneurs forains :

Le mercredi 8 avril [1772].

Les enfants du sieur Audinot représentèrent, en présence de Sa Majesté, *Il n'y a plus d'enfants*, comédie de M. Nougaret ; *La Guinguette*, ambigu-comique, de M. Pleinchesne, et *Le Chat-Botté*, pantomime par M. Arnould. Ce spectacle fut terminé par un ballet

6. Mention figurant en page de titre du ballet publié en 1723. Le 7 novembre, « la Troupe Italienne représenta devant [le Roi] une petite comédie [*Arlequin et Lelio valets du même maître*] où il parut prendre tout le plaisir possible » (Faure, *La Fête royale*, op. cit., p. 15).

7. *Suite de la Clef, ou Journal historique sur les matières du temps*, octobre 1752, t. LXXII, Paris, Rouen, Herault, 1752, p. 307-308. *Le Poirier*, opéra-comique de Vadé, venait d'être créé à la Foire Saint-Laurent le 7 août 1752.

8. *Mémoires du duc de Luynes sur la cour de Louis XV*, éd. Dussieux et Soulié, t. XII, Paris, Firmin Didot, 1863, p. 159.

général dans lequel un singe et un ours exécutèrent un pas de deux, intitulé *la fricassée*.

Le jeudi 23 avril.

Le sieur Nicolet fit exécuter, en présence de Sa Majesté, par ses sujets différents exercices de danses de corde, voltige et tours de force<sup>9</sup>.

Il est des cas où, même dans un contexte de fête de cour, les divertissements forains ne s'adressent pas tant au monarque et à son entourage qu'ils ne visent à amuser la foule conviée aux festivités. Ainsi, à la fin de celles organisées en novembre 1768, lors de la visite du roi de Danemark : arrivé à Chantilly le 28 vers les 6 heures du soir, celui-ci est conduit à « la salle des spectacles où les Comédiens Ordinaires du Roi représentèrent *Le Philosophe sans le savoir*, qui fut suivi de l'acte de *Zélinde*, exécuté par l'Académie Royale de Musique » ; et le lendemain, au terme d'une journée consacrée à la chasse,

les Comédiens Ordinaires du Roi représentèrent *Le Bourgeois Gentilhomme* avec tous ses agréments exécutés par les acteurs de l'Opéra et de la Comédie Italienne [...]. Le 30, l'Académie Royale de Musique représenta l'acte d'*Eglé* et celui de *Pigmalion*, avec des divertissements nouveaux. [...] On avait construit, hors du château, un théâtre sur lequel la troupe de Gaudon<sup>10</sup> représenta des farces et des parades, et plusieurs orchestres avaient été distribués en différents endroits, pour l'amusement du peuple, à qui l'on prodigua des rafraîchissements de toute espèce<sup>11</sup>.

De même est-ce plutôt « pour l'amusement du peuple » que l'on fait appel aux forains, lors des fêtes organisées à Versailles pour le mariage du Dauphin, en particulier le 19 mai 1770 :

Tous les bosquets étaient illuminés ainsi que toutes les avenues qui y aboutissent. Plusieurs théâtres de bateleurs, de danseurs et de volti-

---

9. *Recueil des fêtes et spectacles donnés devant Sa Majesté, à Versailles, à Choisy et à Fontainebleau, durant l'année 1772*, Paris, Ballard, 1772, p. 12.

10. Claude-Pierre Gourliez, dit Gaudon, était un entrepreneur de spectacles forains qui se produisait « à la Foire Saint-Germain », « sur le boulevard du Temple », « devant la colonnade du Louvre » [rue Saint-Nicaise] et « à la Foire Saint-Ovide » – où Campardon note que Gaudon avait encore un spectacle en 1770 (*Les Spectacles de la Foire*, Paris, Berger-Levrault, 1877, t. 1, p. 365).

11. *Gazette de France* du lundi 5 décembre 1768 (n° 98), p. 399-400.

geurs étaient dispersés dans le parc, et le peuple dansait dans les différents bosquets<sup>12</sup>.

L'association de divertissements forains à des illuminations s'observe encore parfois dans un cadre non curial, comme en 1772 à Fontainebleau pour des fêtes à l'occasion de la promotion du marquis de Montmorin, gouverneur de la ville :

Enfin, ce jour fortuné se termina par une brillante illumination qu'avait fait préparer madame la marquise en face de l'hôtel, par des spectacles semblables à ceux des Boulevards et de la Foire Saint-Germain, et par des danses que l'on poussa bien avant dans la nuit<sup>13</sup>.

Ces « spectacles semblables à ceux des Boulevards et de la Foire Saint-Germain » amènent à évoquer des exemples de reconstitution – plus ou moins poussée – de véritables foires, à l'intention d'un public aristocratique qui peut, certes, se rendre à l'occasion dans de tels lieux pour s'y divertir, voire s'y encailler, mais qui aime aussi à goûter le plaisir de « faire comme si » sans quitter le cadre habituel de ses divertissements princiers.

Avant de nous intéresser à la « foire que M. le duc d'Orléans avait fait préparer avec magnificence [...] dans la cour intérieure du château » de Villers-Cotterêts en novembre 1722, évoquons rapidement quelques précédents d'une telle reconstitution, lors de fêtes privées qui n'en trouvent pas moins un écho dans le *Mercure galant*. Ainsi est-il fait mention en mars 1685 d'un « divertissement qui, pour n'avoir pas été du nombre des mascarades qui se sont faites chez le roi, n'a pas laissé d'être un des plus agréables dont on ait jamais entendu parler » :

Le roi, étant entré un soir chez madame de Montespan, fut surpris de voir que tout son appartement représentait la foire de Saint-Germain. Ce n'était partout que boutiques remplies de marchands, et l'on voyait

---

12. *Mercure de France*, juin 1770, p. 177.

13. *Description des Fêtes qui se sont données à l'occasion de M. le marquis de Montmorin au cordon bleu*, manuscrit de l'avocat Bénard retrouvé dans les papiers de Matton de la Varenne et publié en 1888 par Georges MONVAL, *Fêtes et spectacles donnés à Fontainebleau et au Monceau en 1772* (Fontainebleau, E. Bourges). Voir LHUILLIER, Th., « Un chapitre de l'histoire du théâtre dans la Brie (le XVIII<sup>e</sup> siècle) », in *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts*, Paris, Plon, 1896, p. 110-136.

même des compagnies entières de personnes qui se promenaient dans cette foire, et qui faisaient conversation ou entre elles ou avec les marchands et marchandes. Enfin tout ce que l'on a coutume de voir à la foire y paraissait dépeint au naturel<sup>14</sup>.

Le *Journal* de Dangeau apporte, sur cette fête « fort jolie et fort galante », quelques précisions relatives à la date – le mercredi 21 février 1685 – et à la participation des enfants royaux :

Après souper, Monseigneur suivit le roi chez madame de Montespan, où il y avait des marionnettes et une foire fort jolie ; toutes les boutiques étaient tenues par des masques. Mesdemoiselles de Nantes et de Blois, M. le duc du Maine étaient marchands fort joliment habillés<sup>15</sup>.

De même Dangeau qualifie-t-il de « fort galante » la fête « magnifique » évoquée à la date du 8 février 1700 :

Mme la chancelière donna un grand bal à Mme la duchesse de Bourgogne, à la chancellerie ; il y eut une petite comédie, de jolies boutiques où l'on trouvait de toutes sortes de confitures et de liqueurs<sup>16</sup>.

Le chroniqueur évite ici le terme de « foire », qui figure en revanche dans le récit fort détaillé que propose le *Mercurie galant* de ces festivités données à Versailles chez Pontchartrain<sup>17</sup> :

La chancelière résolut de donner [...], dans une même soirée, tous les divertissements que l'on prend ordinairement pendant tout le cours du carnaval ; savoir, ceux de la comédie, de la foire et du bal.

Outre une grande salle de bal, avait été aménagé un « lieu pour donner le divertissement de la petite comédie » – salle où « il n'entra qu'environ cent cinquante personnes » et dans laquelle Bérain (qui avait « donné tous ses soins à l'embellissement de cette fête »), avait représen-

---

14. *Mercurie galant*, mars 1685, p. 225.

15. *Journal du marquis de Dangeau*, t. I (1684-1686), Paris, Firmin Didot, 1854, p. 124-125.

16. *Ibid.*, t. II (1687-1689), Paris, Firmin Didot, 1854, p. 124-125.

17. *Mercurie galant*, février 1700, p. 169-194 (p. 169-170 pour la citation).



té « le laboratoire d'un fameux opérateur » (la « petite comédie » jouée étant *L'Opérateur Barry* de Dancourt, assortie de quelques scènes italiennes) ; à quoi s'ajoutait une « autre salle où il y avait une superbe collation disposée d'une manière ingénieuse. [...] On avait construit, dans l'un des bouts de cette salle, cinq boutiques qui formaient demi-cercle », avec des miroirs au fond de chacune d'entre elles, où se tenaient cinq marchands chantants : pâtissier, marchand d'oranges et de citrons, limonadier, confiturier, vendeur de café, thé et chocolat ; « on ne saurait rien s'imaginer de plus brillant que [...] cette petite foire<sup>18</sup> ».

Les marchandises évoquées se retrouvent, à l'instar de la figure de l'opérateur et des scènes italiennes, dans le descriptif de la foire reconstituée à plus grande échelle dans la cour du château de Villers-Cotterêts en novembre 1722. Faisant l'objet d'un récit circonstancié dans le *Mercur*<sup>19</sup>, la fête qu'y donne alors le Régent au retour du sacre de Louis XV à Reims est encore mentionnée, des années plus tard, dans l'*Encyclopédie*, à l'article « Fêtes des Princes de France<sup>20</sup> ». Parti de Soissons le 2 novembre au matin, le roi arrive dans l'après-midi à Villers-Cotterêts où, depuis le balcon donnant sur l'avant-cour du château, il se divertit au spectacle de « tourniquets à courir la bague », puis de « danseurs de corde » faisant « leurs exercices au son des violons et des hautbois<sup>21</sup> [...] ». La joie régnait souverainement dans toute l'assemblée, et les sauteurs l'entretenaient par leur souplesse et par les mouvements variés de la plus surprenante agilité. » Les Comédiens Italiens ayant donné « un impromptu comique, composé des plus plaisantes scènes de leur théâtre, que Lelio avait rassemblées », s'ensuit une magnifique illumination du parterre et des allées du parc, avant un « petit ballet » proposé par des danseurs et danseuses de l'Opéra représentant une « noce de village ». Ce n'est qu'à la fin de la seconde journée – mardi 3 novembre – consacrée à la chasse, que le Roi se rend dans la « Salle de la foire », qui donne lieu à un récit fort détaillé.

18. *Ibid.* p. 286-287.

19. *Le Mercure de novembre 1722*, vol. 2, « Fêtes de Villers-Cotterêts », p. 32-73. S'ensuit le récit non moins détaillé des « Fêtes de Chantilly », p. 73-120.

20. [<http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/article/v6-770-20/>]. Sauf mention contraire, c'est cet article de l'*Encyclopédie* (t. VI, Paris, Briasson, David, Le Breton et Durand, 1756, p. 593-596), largement démarqué du compte rendu publié dans le *Mercur* de novembre 1722, que nous citons.

21. L'article du *Mercur* de novembre 1722 précise que ces danseurs de corde « s'efforcèrent de mériter l'honneur qu'ils avaient de paraître dans une si superbe fête » (*op. cit.*, p. 43).

La foire que M. le duc d'Orléans avait fait préparer avec magnificence, était établie dans la cour intérieure du château [...].

On avait laissé de grands espaces qui avaient la forme de rues tout autour de la cour, entre les boutiques et le milieu du terrain, qu'on avait parqueté et élevé d'une marche : ce milieu était destiné à une salle de bal [...] aussi magnifique que commode.

On entrait dans cette foire par quatre passages qui répondaient aux escaliers du château ; ce lieu n'étant point carré et se trouvant plus long que large, les deux faces plus étroites étaient remplies par deux édifices élégants, et les deux autres faces étaient subdivisées en boutiques, séparées au milieu par deux petits théâtres.

En entrant de l'avant-cour [...], on rencontrait à droite le théâtre de la comédie italienne, qui remplissait seul une des faces moins larges de la cour. [...]

Chaque boutique était éclairée par quantité de bras à plusieurs branches et par deux lustres à huit bougies, qui se répétaient dans les glaces. [...] Toutes les boutiques avaient pour couronnement un cartouche qui contenait en lettres d'or le nom du marchand le plus connu de la cour, par rapport à la marchandise de la boutique. [...]

Les musiciens et musiciennes, danseurs et danseuses de l'Opéra, vêtus d'habits galants faits d'étoffes brillantes et cependant convenables aux marchands qu'ils représentaient, y distribuaient généreusement et à tous venants leur marchandise.

Si, lors de la fête donnée à Versailles par le chancelier Pontchartrain en 1700, avaient été aménagés trois espaces distincts – une « salle de bal », une « salle de comédie » (avec théâtre d'opérateur), une « autre salle » pour la collation (avec cinq boutiques formant demi-cercle et des miroirs au fond de chacune) –, c'est dans un seul et même espace, délimité par la cour intérieure du château et désigné comme la « Salle de la foire », que se trouvent regroupés à Villers-Cotterêts tous les divertissements de cette fin d'après-midi du 3 novembre 1722. La foire reconstituée pour l'amusement du jeune roi ne comporte pas seulement des boutiques, mais aussi, en son centre, un parquet de bal, et sur l'un des côtés, le « théâtre de la Comédie-Italienne ». La présence de cette scène dans l'enceinte même de la foire correspond d'ailleurs à la situation effective des théâtres parisiens en 1722, puisqu'à la Foire Saint-Laurent de cette année-là s'étaient produits les Comédiens Italiens, concurrençant les forains sur leur propre terrain, comme ils l'avaient déjà fait en 1721 et

le feront encore en 1723. Observons en outre que deux des « boutiques » de Villers-Cotterêts, qui s'apparentent plutôt, en l'occurrence, à des « loges », consistent en de « petits théâtres » donnant à voir, comme dans une véritable foire, le laboratoire d'un opérateur (avec plusieurs comédiens lui donnant la réplique) et un « jeu de marionnettes ». Quant aux autres boutiques, elles ne sont pas seulement destinées à fournir de quoi boire et manger, comme le montre le détail qui en est donné, en entrant dans la cour intérieure par la gauche du théâtre et en suivant le sens des aiguilles d'une montre.

La première boutique était celle du pâtissier, sous le nom de *Godart* ; le fond laissait voir le lieu destiné au travail du métier, avec tous les ustensiles nécessaires ; *la Thierry*, danseuse, représentait la pâtissière ; elle avait pour garçons *Malterre* et *Javilliers*. Cette boutique était garnie de toute sorte de pâtisserie fine.

La boutique suivante avait pour inscription *Perdrigeon* ; [...] le maître et la maîtresse de la boutique étaient représentés par *Dumoulin* danseur, et par *la Rey*, danseuse. [...]

La quatrième boutique était élevée en théâtre d'opérateur, [où] était inscrit *le docteur Barry*. [...] *Scapin* en opérateur, *Trivelin* son garçon, *Paqueti* en aveugle, et *Flaminia* femme de l'opérateur, contrefaisaient parfaitement le manège et l'éloquence des arracheurs de dents.

[...] Dans la septième, où étaient *Saint-Martin* et *la Souris* la cadette, habillés à l'allemande, on montrait un tableau changeant, d'une invention et d'une variété très-ingénieuse ; et un veau vivant ayant huit jambes.

[...] en face [du] théâtre de la comédie italienne [était] une superbe boutique de faïencier. [...]

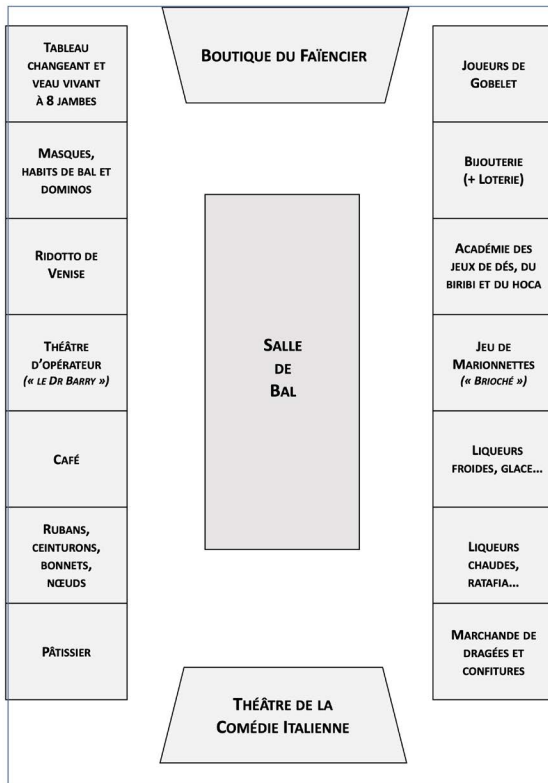
La première boutique après le magasin de porcelaine, en tournant toujours à droite, était la loge des joueurs de gobelets. Dans le cartouche étaient les noms de *Baptiste* et de *Dimanche*, fameux alors par leurs tours d'adresse.

[...] La quatrième, faisant face au théâtre de l'opérateur, était un jeu de marionnettes qui avait pour titre, *Brioché*.

[...] La dernière, dans l'encoignure près du théâtre italien, était intitulée *M. Blanche* et occupée par *la Souris* l'aînée et *la du Coudray*, marchandes de dragées et de confitures fines.

Un grand amphithéâtre paré de tapis et bien illuminé, régnait tout le long et au-dessus du théâtre de la comédie italienne : il était rempli par une quantité prodigieuse d'excellents symphonistes. Le dessus de la loge intitulée *Messenger*, située en face, était aussi couronné par un semblable amphithéâtre, où étaient placés les musiciens et musiciennes, danseurs et danseuses qui n'avaient point d'emploi dans les boutiques de la foire, déguisés en différents caractères sérieux, galants et comiques.

L'ordre dans lequel sont présentées les quinze boutiques de la foire ainsi reconstituée permet donc d'en dresser le plan.



**Figure 1** : Plan de la « Salle de la Foire » dans la cour intérieure du château de Villers-Cotterêts le 3 novembre 1722 (schéma de l'auteur).

Lui succède l'évocation du parcours suivi par le jeune roi qui, s'il fait plusieurs fois le tour de la « salle de la foire », semble avoir privilégié les lieux proposant des spectacles à part entière (comédie italienne, marionnettes, théâtre d'opérateur) – quand bien même peuvent en tenir lieu les tours et propos des marchands et marchandes, a fortiori incarnés par des artistes professionnels (imitation « en beau » de « ce qui arrive à toutes les foires<sup>22</sup> ») –, ce qui ne l'empêche pas de s'arrêter également à la boutique des jeux, tout comme à celle des bijoux où il procède au tirage d'une loterie.

Le Roi suivi de sa cour, entrant dans ce lieu enchanté, s'arrêta d'abord au théâtre de la Comédie Italienne, où *Arlequin, Pantalon* et *Silvia* ne firent pas des efforts inutiles pour divertir Sa Majesté : elle se rendit de là aux marionnettes et ensuite aux jeux ; y joua au hoca et au biribi. Après, le Roi alla au théâtre du docteur *Barry* : *Scapin* commença sa harangue, que *Trivelin* expliquait en français pendant que *Flaminia* présentait au Roi dans un mouchoir de soie les raretés que lui offrait l'opérateur. [...]

Sa Majesté continua sa promenade et fit plusieurs tours dans la foire, pour jouir des divers tours et propos dont les marchands et les marchandes se servent à Paris pour attirer les chalands dans leurs boutiques. Leurs cris, en effet, et leurs empressements à étaler et à faire accepter leurs marchandises, imitaient parfaitement, quoiqu'en beau, le tumulte, le bruit et l'espèce de confusion qu'on trouve dans les foires Saint-Germain et Saint-Laurent [...]. Alors le Roi passa sur le parquet de la salle du bal, située au milieu de la foire, et se plaça dans un fauteuil vers le théâtre de la Comédie Italienne.

Sur la scène est donné un divertissement composé d'airs de danse et d'un « petit ballet, sans chant, très diversifié par les pas et les caractères, qui fut exécuté par les meilleur danseurs de l'Opéra » ; ballet auquel succède un « magnifique chœur en acclamations, mêlé de fanfares, et chanté par tous les acteurs et actrices masqués, placés sur les deux amphithéâtres et les deux galeries qui les accompagnaient ». Après quoi le Roi alla souper, laissant la salle de bal aux masques. Ainsi s'acheva cette « brillante foire » qui, par « le plus somptueux, et le plus brillant assemblage d'objets magnifiques et amusants que l'imagination puisse

22. *Le Mercure*, novembre 1722, *op. cit.*, p. 64.

former<sup>23</sup> », constituait véritablement le clou des festivités, comme le souligne l'article du *Mercur* :

Le tableau le plus superbe, et le plus neuf qu'on ait exposé aux yeux de sa Majesté dans ces fêtes, a été l'image embellie des foires de Saint-Germain et de Saint-Laurent ; image gaie et amusante par le fonds, dont la forme a été embellie par tout ce que le brillant des lustres, et des illuminations, et la richesse de la décoration et des meubles ont pu fournir de magnifique et de noble<sup>24</sup>.

Sans pouvoir prétendre à la même magnificence, deux autres fêtes royales méritent ici d'être évoquées en ce que, plus de cinquante après, elles témoignent encore du désir de faire partager aux Grands « la variété des spectacles et des amusements de la foire », comme à Villers-Cotterêts. Tel est le cas lors des festivités organisées à Versailles par Monsieur et le comte d'Artois pour le prince Maximilien :

On a élevé à cet effet dans le manège de la grande écurie de Versailles une magnifique salle ; tous les jeux de la foire, en outre, y ont rendez-vous et elle sera terminée, suivant l'usage, par un grand bal<sup>25</sup>.

De cette fête donnée le 27 février 1775, on trouve un compte rendu détaillé dans une lettre du prince Xavier de Saxe :

Cela commença vers les 11 heures que le Roi et la Reine y vinrent. On entra d'abord par une grande salle représentant une cour garnie de droite et de gauche de boutiques de marchands, au bout de laquelle il y avait un café comme aux boulevards et un orchestre d'instruments où la fille de Gluck a chanté un air très joli. De là on passa dans la grotte d'une magicienne laquelle, dans une très jolie chambre obscure ou ombres chinoises, y montrait un tournois à l'ancienne et finit par un compliment au Roi et à la Reine analogue à la fête. On enfila ensuite une galerie remplie des deux côtés de boutiques de marchands, arracheurs de dents et danseurs de corde, et terminée par une autre parade, au sortir de laquelle on passa dans une grande chambre avec

---

23. *Ibid.*, p. 53 et 52.

24. *Ibid.*, p. 32-33.

25. *Mémoires secrets*, t. XXIX, Londres, Adamson, 1786, « Additions – Année 1775 », p. 292-293.

la lanterne magique. Ensuite se présenta une très vaste et belle salle de théâtre construite exprès avec trois rangs de loges, où on donna une petite pièce intitulée *La Nouvelle Troupe*, et l'opéra-comique *Le Poirier*, dont la musique, qui est fort jolie, a été composée exprès pour cette fête par le sieur Gluck<sup>26</sup>.

Le terme même de « foire » ne figure pas sous la plume de l'oncle de Louis XVI, qui évoque seulement les « boulevards ». N'est-il pas d'usage de traiter conjointement des *Spéctacles des foires et des boulevards de Paris*, comme le fait le *Calendrier historique et chronologique des théâtres forains*, qui mentionne en ces termes la fête donnée en février 1775 à Versailles dans le Manège de la Grande Écurie ?

On lui avait donné toute l'apparence d'une foire ; et l'on y remarquait sept rues couvertes, bordées de boutiques, de cafés, de différents spectacles, etc. La salle que le sieur Nicolet fait construire à la foire de Saint-Ovide y fut bâtie, et servit aux Comédiens Français et Italiens réunis ensemble, qui donnèrent *La Nouvelle Troupe* et *Le Poirier*, opéra-comique, ce dernier remis en musique par M. le chevalier Gluck<sup>27</sup>.

Si l'on fait appel aux Comédiens Français et aux Comédiens Italiens (la troupe de ces derniers incluant depuis 1762 les acteurs de l'Opéra-Comique), ils se produisent dans une salle de théâtre qui n'est autre que celle du célèbre entrepreneur forain Nicolet à la Foire Saint-Ovide. Foire qui sert encore de modèle, deux ans plus tard, pour des festivités données à Trianon. Le 3 septembre 1777 s'y déroule une soirée dont le détail se trouve mentionné dans le registre de la Comédie-Française, où il est précisé que « Les scènes exécutées dans le jardin sont de la composition de Mrs Monvel et Desfontaines » :

Le spectacle de ce jour a commencé à huit heures et demie par une cérémonie de fête chinoise exécutée autour du jeu de bague chinois ;

26. Minutes de la correspondance générale du prince XAVIER, lettres à M. l'abbé BARRUEL, bibliothécaire de S. A. R., précepteur des enfants de Saxe... (Troyes, AD de l'Aube, Fonds Xavier de Saxe, EE 1435/2). Lettre datée du 28 février 1775.

27. Cité par Gustave DESNOIRETERRES, *La musique française au XVIII<sup>e</sup> siècle – Gluck et Piccini (1774-1800)*, Paris, Didier, 1872, p. 121, n. 1 (l'auteur renvoie aux *Spéctacles des foires et des boulevards de Paris, ou Calendrier historique et chronologique des théâtres forains pour l'année 1777*, p. 185-190).

de là on a passé dans les jardins superbement illuminés par Torrè, où il y avait une foire qui a commencé par des scènes dans une place publique ; la danse de corde ; Comus<sup>28</sup> ; le souper du Roi dans le salon de l'orangerie ; glaces prises dans un bosquet ; une scène d'oiseaux parlants chez un marchand d'oiseaux ; une sortie de spectacle par un temps d'orage ; une foire telle que celle de St Ovide ; un marchand d'orviétan ou charlatan à cheval ; un lendemain de noces dans une guinguette ; *Les Sabots*, opéra-comique, sur le théâtre<sup>29</sup>.

Cette « foire telle que celle de Saint-Ovide » est à rapprocher de celle reconstituée par Collé à Étioilles dès 1750 pour la famille de Meulan, et dont les « boutiques étaient semblables à celles que l'on voit aux petites foires de Paris, comme à la foire de Saint-Ovide, la foire de Saint-Roch et autres<sup>30</sup> ». Si le domaine des Coudrais est doté d'une « salle de comédie » où Charles Collé, secrétaire et ami de la famille, fait jouer certaines de ses pièces, il y organise aussi des festivités en plein air, à l'instar de cette *Foire du Parnasse* qu'il évoque longuement dans son *Journal* à la date de septembre 1750<sup>31</sup>, et dont il existe aussi un compte rendu, plus complet sur certains points, dans un recueil manuscrit de la Bibliothèque de Versailles<sup>32</sup>.

[Le 7] je fis exécuter à Etiolles une petite fête [...] pour le bouquet de Mme de Meulan.

Pannard m'en a fourni l'idée [...]. J'avais établi dans le jardin d'Etiolles une véritable foire.

Dans les ailes de cette foire étaient deux préaux formés dans deux bosquets ; dans l'un était figurée une loge de danseurs de corde, avec une galerie en dehors de la loge, où l'on [...] joua [...] une parade ; dans

---

28. Nicolas Philippe LEDRU (1731-1807), dit COMUS, proposait dans son « cabinet » des expériences de physique et des tours d'illusionnisme.

29. [<https://www.cfregisters.org/en/registers/casting-registers>], Registre des Feux, R130-9 1776-1777.

30. *Journal et Mémoires de Charles Collé sur les hommes de lettres, les ouvrages dramatiques et les événements les plus mémorables du règne de Louis XV (1748-1772)*, éd. Honoré BONHOMME, Paris, Didot, 1868, t. 1, p. 225.

31. COLLÉ, Charles, *Journal*, *op. cit.*, t. 1, p. 220-232.

32. Bibliothèque municipale de Versailles, coll. Lebaudy, ms. L60, « Œuvres de Monsieur Collé non imprimées ».



l'autre préau on avait dressé une tente, dans laquelle on promettait de faire voir le grand Turc dans son sérail<sup>33</sup>. [...]

Dans le fond de la foire et en face de la grande rue était un Mont Parnasse, au sommet un Pégase, au bas une boutique avec un écriteau illuminé au-dessus, sur lequel on lisait : *Magasin de chansons*. [...]

Plus bas, à l'entrée d'un des préaux, était placé un opérateur qui distribuait ses drogues et donnait à chacun des paquets qui contenaient des plaisanteries innocentes [...].

Vis-à-vis de cet opérateur, et à l'entrée du préau du grand Turc, était un docteur dans une chaire sur laquelle étaient des balances, au-dessus desquelles était un écriteau où l'on lisait : *Les balances merveilleuses du mérite*. On pesait dans ces balances, qui étaient suspendues, les différents ouvrages des auteurs, tant anciens que modernes [...].

Dans la foire, on trouvait huit boutiques pareilles à celle qui était au pied du Parnasse ; il y en avait quatre d'un côté et quatre d'un autre. Ces boutiques étaient semblables à celles que l'on voit aux petites foires de Paris, comme à la foire de Saint-Ovide, la foire de Saint-Roch et autres ; [...] chacune de ces boutiques était illuminée. [...]

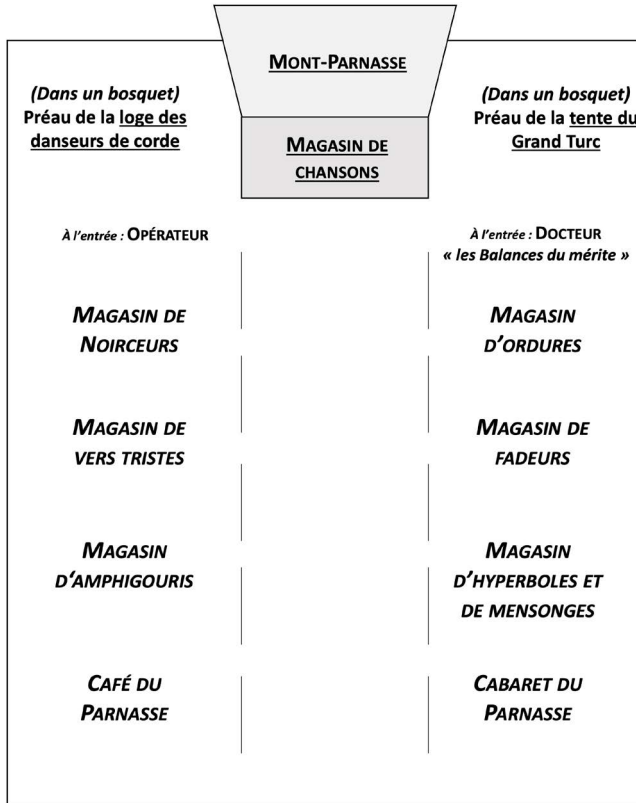
Cette fête fut terminée par une parade intitulée *Gilles chirurgien anglais*, affichée au bas de la loge des danseurs de corde<sup>34</sup>.

Outre le spectacle que proposait, « dans le grand préau de la foire du bas Parnasse », la loge des danseurs de cordes avec sa galerie pour donner la parade, et les animations offertes par le grand Turc dans sa tente, l'opérateur distribuant ses drogues ou le docteur pesant les mérites, les neuf boutiques disposées le long et au fond de l'allée centrale étaient donc dévolues à des « nourritures spirituelles ».

---

33. COLLÉ, Charles, *Journal, op. cit.*, t. 1, p. 221.

34. *Ibid.*, t. 1, p. 230.



**Figure 2** : Plan de « La Foire du Parnasse », petite fête donnée à Etolles le 7 septembre 1750 par Charles Collé, sur une idée de Pannard (schéma de l'auteur).

Même si Collé les avait fait garnir, « par des marchands de Corbeil, [de] marchandises que l'on vend aux foires, de la faïence, de petits tambours, des poupées, du pain d'épices, des mouchoirs, des mousselines, de petits moulins, des jouets d'enfants, etc.<sup>35</sup> », c'étaient bien des productions de l'esprit qui étaient débitées dans chaque magasin, où n'auraient dû figurer, en toute logique, que des feuilles de papier. L'ordonnateur de la fête, grand pourvoyeur de textes en tous genres, tant en vers qu'en prose, prend soin de souligner que « l'idée de la foire du Parnasse était

35. Bibliothèque de Versailles, ms. cité L60, f<sup>o</sup> 207.

assez heureuse, et présente plus de matière que l'on n'en peut traiter », à tel point que l'« on redonnerait cette fête, si l'on voulait, sans y répéter presque aucune des plaisanteries dont on s'est servi dans celle-ci ». Encore faudrait-il savoir s'il y a bien eu des transformations, et lesquelles, lors des reprises effectives de cette *Foire du Parnasse* dont témoigne une note ajoutée en 1780 à son *Journal* par Collé :

Je regarde encore aujourd'hui cette fête comme une des plus jolies bagatelles que j'aie faites ; l'idée ne m'en appartient pas, je la dois à Pannard, comme je l'ai dit. Elle a été donnée depuis, par moi, à Saint-Cloud, chez M. le duc d'Orléans ; elle y eut un grand succès [...]. Elle a été donnée quelques années après chez M. le comte de Clermont, et imitée encore dans plusieurs autres endroits<sup>36</sup>.

Sans nous arrêter sur ces avatars – pas ou peu documentés – de *La Foire du Parnasse*, qui témoignent de la vogue durable des reconstitutions de foires dans un cadre mondain, nous évoquerons ici pour terminer une autre production conçue par Collé et représentée chez le duc d'Orléans, mais à Bagnolet et non à Saint-Cloud : *La Promenade des Boulevards*<sup>37</sup>.

Le 18 [août 1761] l'on exécuta à Bagnolet une petite facétie que M. le duc d'Orléans m'avait demandée pour les relevailles de sa maîtresse. [...] Il fallait inventer quelque chose qui pût être exécuté entre trois ou quatre personnes, au plus ; c'est, pour ainsi dire, *une fête assise* que j'ai imaginée.

M. le duc d'Orléans a un officier que l'on regarde comme le premier homme du monde pour les desserts.

Je lui ai fait exécuter *Les Boulevards*, en relief, dans leur partie la plus brillante.

Cette infâme promenade, qui est, comme l'on sait, la seule à la mode depuis plusieurs années, est une espèce de foire, où sont rassemblés des guinguettes, des cafés, des pâtisseries, des petits marchands, des joueurs de gobelets, des danseurs de corde, des marionnettes de toutes espèces,

36. *Journal*, *op. cit.*, t. 1, p. 232.

37. COLLÉ, Charles, *Journal historique inédit pour les années 1761 et 1762*, éd. A. Van Bever, Paris, Mercure de France, 1911, p. 131-157. Voir aussi Bibliothèque de Versailles, ms. cité L60, et BnF, Département des arts du spectacle, Rondel BC 428 (manuscrit autographe).

des joueurs de parades, des curiosités différentes ; bref, à peu près, tout ce qui se trouve aux foires Saint-Laurent et Saint-Germain.

[...] la représentation en relief des *Boulevards*, exécutée dans toutes les proportions, avec plus de deux cent cinquante figures, tant hommes que chevaux, était, sans nulle exagération, un spectacle singulier et admirable<sup>38</sup>.

La découverte de cette « espèce de foire » réalisée en sucre et en miniature par un confiseur de génie<sup>39</sup> s'accompagne donc de l'évocation de ses principales attractions, à travers la lecture d'un texte facétieux annonçant l'« Explication véritable et remarquable de la Promenade des Boulevards, mise en dessert par l'illustre Monsieur Sucre-de-tout, confiturier de l'Isle de Candie et du royaume de Cocagne ; avec la prose et les misères, les vers et les bêtises, les chansons, les pauvretés, et toutes les impertinences agréables d'un jeune auteur des Remparts<sup>40</sup> ». Mention est faite des « Gilles gueulars » qui « vantent leurs marchandises tous en même temps » – marionnettes, vues d'optique, « grande troupe du sieur Nicolet », « Opéra-comique des jeunes enfants » (où l'on joue une parodie de *Tancrède*<sup>41</sup>) – ainsi que de « cette Isabelle, ce beau Léandre et ce Gilles qui jouent la parade en dehors sur cette galerie<sup>42</sup> ». À quoi il faut encore ajouter la « boutique du Pâtissier », « le grand Café » et « la Guinguette », refuge de « la gaieté française », où l'on rit, où l'on boit, où l'on danse, où l'on chante – qui un vaudeville, qui une « ronde salée », qui un chant de « relevailles ». Tant il est vrai que dans *La Promenade des Boulevards*, comme dans *La Foire du Parnasse* du même Collé, les plaisirs de Bacchus et de Comus vont de pair avec les productions de l'esprit. Ce divertissement non moins littéraire que culinaire n'est-il pas, de l'aveu même de l'auteur, une manière de rendre supportable – en miniature, et « en beau » (pour reprendre les termes du *Mercur* sur la foire du château de Villers-Cotterêts en 1722) – « ce grand spectacle indigne et magnifique » qui « n'est charmant que vu dans un dessert » ? Aussi bien s'agit-il

---

38. COLLÉ, Charles, *Journal historique inédit*, éd. cit., p. 131.

39. À rapprocher des « groupes en sucre royal » (représentant le Parnasse ou la Renommée, et dont « les figures paraissaient animées et travaillées en cire ») que l'on trouvait en novembre 1722 sur les tables du Régent et du duc de Bourbon à Chantilly, « prodiges nouveaux de l'art du confiseur » (voir FAURE, *La Fête royale*, *op. cit.*, p. 25-28).

40. COLLÉ, Charles, *Journal historique inédit*, éd. cit., p. 134.

41. *Ibid.*, p. 136-138.

42. *Ibid.*, p. 144.

de faire un « éloge ironique » de cette « Promenade des Remparts » qui, pour être « à la mode », n'en reste pas moins « infâme » à ses yeux, les Boulevards n'étant « bons à voir que de cette façon-là<sup>43</sup> ».

À travers le « tableau » plaisant qui leur est donné à voir dans un cadre mondain ou curial, les « Grands » peuvent donc surmonter leur prévention, voire leur mépris, envers des plaisirs forains qui nourrissent leur curiosité et suscitent leur fascination, à l'instar de celle de Louis XV à Villers-Cotterets, « diverti par la variété des spectacles et des amusements de la Foire ». Cette « image embellie des Foires de Saint-Germain et de Saint-Laurent », dont on vient de relever, sans prétendre à l'exhaustivité, d'autres exemples – plus modestes mais non moins significatifs – avant et après 1722, témoigne du prestige des petits spectacles forains au xviii<sup>e</sup> siècle. Prestige durable, qui ne se réduit pas à un simple phénomène de mode. La mise en scène de ces divertissements, lors de fêtes de cour et de fêtes privées, comporte une part de mise à distance, mais n'en témoigne pas moins, d'abord, d'une mise à l'honneur. Si danseurs de corde et autres sauteurs, voltigeurs ou acteurs forains s'étaient efforcés, à Villers-Cotterêts, « de mériter l'honneur qu'ils avaient de paraître dans une si superbe fête », leur présence très récurrente dans de telles festivités avec des artistes des scènes privilégiés – Opéra, Comédies Française et Italienne –, prouve la place irréductible qui est la leur dans la culture du temps, et pas seulement « pour l'amusement du peuple ». La reconstitution d'une foire en « petit » et « en beau » n'en faisait alors un objet « charmant » qu'au moyen d'une représentation stylisée des plaisirs que l'on pouvait en attendre.

---

43. Bibliothèque de Versailles, ms. cité L60, f<sup>o</sup> 239-240.